FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Version 5.1 Date de révision 01.10.2012 Date d'impression 02.10.2012

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : 2-Mercapto-éthanol

Code Produit : M6250 Marque : Aldrich No.-CAS : 60-24-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sigma-Aldrich Chimie S.a.r.l

L'Isle D'Abeau Chesnes

F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER

Téléphone : +33 (0)4 74 82 28 40 Fax : +33 (0)4 74 95 68 08 Adresse e-mail : eurtechserv@sial.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel : I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

d'Urgence

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 3) Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 3) Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 2) Irritation cutanée (Catégorie 2)

Lésions oculaires graves (Catégorie 1) Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Oral(e) (Catégorie 2), Foie, Coeur

Toxicité aigue pour le milieu aquatique (Catégorie 1)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique (Catégorie 1)

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Irritant pour la peau. Risque de lésions oculaires graves. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2 Contenue d'etiquette

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]

Pictogramme

Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H301 + H331 Toxique par ingestion ou par inhalation

H310 Mortel par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Coeur) à la suite H373

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets H410

néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les vapeurs. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un

équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE P301 + P310

ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et P302 + P350

abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

> pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Informations Additionnelles sur aucun(e)

les Dangers

Selon la Directive 67/548/CEE, comme modifiée.

Symbole(s) de danger

Phrase(s) R

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée

par ingestion.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment

avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de S36/37/39

protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin

(si possible lui montrer l'étiquette).

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. S60 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions S61

spéciales/la fiche de données de sécurité.

2.3 **Autres dangers**

Puant.

Puant., Absorbé rapidement par la peau.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 **Substances**

Synonymes Thioethylene glycol

2-Hydroxyethylmercaptan

BME

β-Mercaptoethanol

Formule C₂H₆OS Poids moléculaire 78,13 g/mol

Aldrich - M6250 Page 2 de 8

Composant		Concentration
2-Mercaptoethanol		
NoCAS	60-24-2	-
NoCE	200-464-6	

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements, Faiblesse, Perte de conscience, Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., spasme, inflammation et oedème du larynx, spasme, inflammation et oedème des bronches, congestion pulmonaire, œdème pulmonaire

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires donnée non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, Oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4 Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Aldrich - M6250 Page 3 de 8

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Température de stockage recommandée: 2 - 8 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

donnée non disponible

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Équipement de protection individuelle

Protection des veux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

En cas d'immersion

Matériel: caoutchouc butyle épaisseur minimum: 0,3 mm Temps de pénétration: > 480 min

Matériel testé :Butoject® (Aldrich Z677647, Taille M)

En cas de contact par projection Matériel: Latex naturel/chloroprene épaisseur minimum: 0,6 mm Temps de pénétration: > 30 min

Matériel testé: Lapren® (Aldrich Z677558, Taille M)

Aldrich - M6250 Page 4 de 8

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 873000, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est donnée à titre informatif et doit être évaluée par un spécialiste de l'hygiène et de la sécurité industrielle connaissant l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scenario d'utilisation.

Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect Forme: liquide

Couleur: incolorejaune

b) Odeur Puant.

c) Seuil olfactif donnée non disponible d) pH 4,5 - 6 à 500 g/l à 20 °C

e) Point de fusion/point de

congélation

< -50 °C

f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

157 °C - lit.

g) Point d'éclair donnée non disponible h) Taux d'évaporation donnée non disponible

i) Inflammabilité (solide,

gaz)

donnée non disponible

j) Limites Limite d'explosivité, supérieure: 18 %(V) supérieure/inférieure Limite d'explosivité, inférieure: 2,3 %(V) d'inflammabilité ou

k) Pression de vapeur 0,76 hPa à 20 °C

4,67 hPa à 40 °C

I) Densité de vapeur 2,70 - (Air = 1.0)

m) Densité relative 1,114 g/cm3 à 25 °C

n) Hydrosolubilité soluble

o) Coefficient de partage:

log Pow: -0,326log Pow: -0,056 à 25 °C

n-octanol/eau

d'explosivité

p) Température d'autoinflammabilité donnée non disponible

q) Température de décomposition

donnée non disponible

r) Viscosité donnée non disponible
s) Propriétés explosives donnée non disponible
t) Propriétés comburantes donnée non disponible

Aldrich - M6250 Page 5 de 8

9.2 Autres informations concernant la sécurité

donnée non disponible

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

donnée non disponible

Possibilité de réactions dangereuses

donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Des métaux, Oxydants

Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - donnée non disponible

<u>11.</u> INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - rat - 98 - 162 mg/kg

CL50 Inhalation - rat - 4 h - 2 mg/l

CL50 Inhalation - rat - 4 h - 625 ppm

DL50 Dermale - lapin - 112 - 224 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Iapin - Irritant pour la peau. - Test de Draize

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - lapin - Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Essai de Maximalisation - cochon d'Inde - OCDE Ligne directrice 406 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Des expériences ont mis en évidence des effets mutagènes sur les cultures de cellules bactériennes.

Cancérogénicité

IARC:

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ingestion - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. - Foie, Coeur

Danger par aspiration

donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Toxique en cas d'inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.

Aldrich - M6250 Page 6 de 8 **Ingestion** Toxique en cas d'ingestion.

Peau Peut être mortel en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation de

la peau.

Yeux Provoque des brûlures des yeux.

Signes et Symptomes d'une Exposition

sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements, Faiblesse, Perte de conscience, Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., spasme, inflammation et oedème du larynx, spasme, inflammation et oedème des bronches, congestion pulmonaire, œdème pulmonaire

Information supplémentaire

RTECS: KL5600000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson CL50 - Leuciscus idus(Ide) - 46 - 100 mg/l - 96,0 h

Toxicité pour la daphnie

et les autres invertébrés

aquatiques

CE50 - Daphnie - 0,89 mg/l - 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 - Daphnie - 1,52 mg/l - 48 h

Toxicité pour les algues CE50 - Desmodesmus subspicatus (algues vertes) - 12 mg/l - 72 h

Toxicité pour les

bactéries

CL50 - Bactérie - 125 mg/l - 17 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Résultat: < 30,0 % - Difficilement biodégradable.

Résultat: 6 % - Difficilement biodégradable.

aérobique - Durée d'exposition 28 d

Résultat: < 10 % - Difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Demande Biochimique

105 mg/g

en Oxygène (DBO)

Demande Chimique en

1,894 mg/g

Oxygène (DCO)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Ce produit combustible peut être brûlé dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombusion et d'épuration. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Aldrich - M6250 Page 7 de 8

Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 2966 IMDG: 2966 IATA: 2966

14.2 Nom d'expédition des Nations unie

ADR/RID: THIOGLYCOL IMDG: THIOGLYCOL Thioglycol

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 6.1 IMDG: 6.1 IATA: 6.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II IMDG: II IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: oui IMDG Marine pollutant: yes IATA: no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

donnée non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Copyright 2012 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Aldrich - M6250 Page 8 de 8